Procès-Verbal du CA du C.C.A.S
Mardi 30 juin 2026 à 18h30 salle Brouès

PRÉSIDENT DE SÉANCE	Mohamed Boudjellaba , président du C.C.A.S
SECRÉTAIRE	Bérengère Monnet, directrice du C.C.A.S
DESTINATAIRES	Membres du CA du C.C.A.S
PRESENTS :	Membres élus : Françoise Batut, Florence Benklifa (arrivée à 18h41), Mohamed Boudjellaba, Sonia Brahmi, Catherine Joly, Nabiha Laouadi, Dounia Meftah, Delphine Paillot, Martine Sylvestre. Membres représentant d'association : Dalila Boughouiche (PEP 69), Pierrette Chevrot (Givors-Gavinané), Brigitte Jannot (CFDT retraités), Arlette Pago (FNATH).
EXCUSES :	Germaine Ndongami (Secours Catholique), Becaye Djire (Afriklys), Dominique Frety (Hestia), Houaïba Moussaoui (Centres sociaux Givors).
ABSENTS	
PROCURATIONS	Dominique Frety à Martine Sylvestre.
QUORUM	Quorum atteint avec 12 membres présents.

INTRODUCTION PAR LE PRESIDENT DE SEANCE

Appréciation du Quorum

Présentation de l'ordre du jour de la séance

COMPTE-RENDU DU DERNIER CONSEIL D'ADMINISTRATION

Adoption du compte-rendu du dernier Conseil d'Administration du 12 mai 2026 à l'unanimité des suffrages exprimés (13 voix).

DELIBERATIONS SOUMISES AU VOTE :

1/ RÈGLEMENT BUDGÉTAIRE ET FINANCIER

Monsieur le Président présente la délibération

- ✓ *Rapport adopté à l'unanimité des suffrages exprimés (13 voix).*

Arrivée de Madame Benklifa

2/ COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025

Monsieur le Président présente la délibération et une synthèse du CFU 2025.
Monsieur le président ne pouvant assister au débat et participer vote, sort de la salle. Madame Françoise Batut préside la séance lors des débats et du vote de la délibération.

- ✓ *Rapport adopté à l'unanimité des suffrages exprimés (13 voix).*

3/ AFFECTATION DU RÉSULTAT 2025.

Monsieur le Président présente la délibération.

- ✓ *Rapport adopté à l'unanimité des suffrages exprimés (14 voix).*

4/ BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2026

Monsieur le Président présente la délibération.

- ✓ *Rapport adopté à l'unanimité des suffrages exprimés (14 voix).*

5/ CONVENTION CONSTITUTIVE D'UN GROUPEMENT DE COMMANDES PERMANENT ENTRE LA VILLE ET LE CCAS DE GIVORS

Madame Batut présente la délibération.

- ✓ *Rapport adopté à l'unanimité des suffrages exprimés (14 voix).*

6/ CONVENTION POUR L'ACCUEIL DE VOLONTAIRES EN SERVICE CIVIQUE SOLIDARITE SENIORS 2026-2027

Madame Batut présente la délibération.

Monsieur le Président souligne la qualité des deux jeunes en service civique accueillis sur la précédente session.

Il est précisé que les jeunes en service civique ne sont pas forcément givordins, les missions sont diffusées sur une plateforme ouverte à tous les jeunes.

- ✓ *Rapport adopté à l'unanimité des suffrages exprimés (14 voix).*

7/ ACTIVITÉS SENIOR DU QUATRIÈME TRIMESTRE 2026

Madame Batut présente la délibération.

- ✓ *Rapport adopté à l'unanimité des suffrages exprimés (14 voix).*

8/ PROGRAMMATION "SEMAINE BLEUE " 2026

Madame Benklifa présente la délibération.

Madame Jannot présente l'action portée par la CFDT retraités lors de l'édition 2026 de la Semaine Bleue : un film récent et satirique sur les liens entre parents et enfants sera diffusé et sera suivi d'un débat précédé d'un jeu pour introduire les échanges. L'action se tiendra à la MDFR.

- ✓ *Rapport adopté à l'unanimité des suffrages exprimés (14 voix).*

9/ FESTIVITÉS DE FIN D'ANNÉE POUR LES SENIORS : MODALITÉS ET CONDITIONS D'ATTRIBUTION DES COLIS, APRES-MIDI FESTIF ET SPECTACLES EN EHPAD

Madame Batut présente la délibération et indique que l'âge minimum de 70 ans pour bénéficier d'un colis sera maintenu pendant plusieurs années.

- ✓ *Rapport adopté à l'unanimité des suffrages exprimés (14 voix).*

COMPTE RENDU DES DECISIONS PRISES PAR DELEGATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Madame Batut présente les décisions prises par les Vice-Présidentes en vertu des délégations données par le Conseil d'Administration.

POINTS DIVERS :

<u>Retours sur les formations organisées par l'UDCCAS à destination des administrateurs et vice-présidentes</u>

Réunion d'accueil en visioconférence destinée à l'ensemble des nouveaux administrateurs, qui s'est tenue mercredi 24 juin 2026 à 17h00.
Programme:

- Présentation du rôle des administrateurs au sein d'un CCAS
- Découverte des outils et ressources de l'UDCCAS 69
- Informations essentielles pour bien démarrer son mandat
- Temps de questions/réponses

Deux administratrices ont participé : il ressort que le temps de la formation était court et le contenu dense. Il est demandé à ce que les documents présentés soient diffusés à l'ensemble des administrateurs du CCAS de Givors.

Journée de formation ce jour même pour les vice-présidents à Mions :

Les deux vice-présidentes ont participé, il en ressort certaines obligations :

- Mettre en place un médiateur de la consommation pour le CCAS et l'adhésion peut être conjointe avec la ville.
- Réalisation d'une Analyse des besoins sociaux (ABS).

La disponibilité et les compétences de la chargée de mission de l'UDCCAS ont été soulignées.

Tour de table des actualités

DITEP :

Madame Boughouiche informe qu'un Chantier jeunes avec les jeunes du DITEP et en partenariat avec la ville se tiendra cet été. Elle en est ravie et remercie la ville de la confiance accordée aux jeunes du DITEP. Cela concourt à la dynamique souhaitée par la structure d'insertion professionnelle des jeunes et d'inscription dans son environnement local. Monsieur le Président remercie à son tour le DITEP, qui participe ainsi à la volonté municipale de développer les chantiers jeunes sur la commune.

Madame Boughouiche informe de l'ouverture de 3 PAS (Pôle d'Appui à la Scolarité) à la rentrée de septembre 2026, à l'échelle de la circonscription de Givors et qui seront portés par le DITEP, et présente ces pôles.

Ces pôles ont pour objectif de proposer des réponses de première intention, rapides et adaptées.

L'objectif du PAS consiste à apporter aide et soutien à tout élève qui rencontre une difficulté dans les apprentissages ou son parcours scolaire. Les ressources médico-sociales mobilisées dans le cadre du PAS contribuent notamment à soutenir les élèves dont la situation est susceptible de présenter ou d'évoluer vers une situation de handicap.

Le PAS peut être saisi par les responsables légaux de l'élève, par l'élève majeur, par un professeur, un directeur d'école ou un chef d'établissement scolaire.

Ces pôles ont pour objectif de proposer des réponses de première intention, rapides et adaptées

Des échanges se tiennent, avec des questions sur les modalités d'intervention et des précisions sont apportées par Madame Boughouiche. Monsieur le Président demande à ce qu'un retour soit fait après une période de mise en œuvre des PAS.

Musée de la résistance :

Madame Chevrot indique que le musée va fêter ses 30 ans : il y aura une conférence le 3 octobre 2026 à la MDFR et une exposition au musée retraçant les 30 ans du musée.

Les dates des prochains Conseil d'administration du CCAS sont proposées ainsi que la possibilité de les délocaliser.

Le prochain Conseil d'administration se tiendra le mardi 29 septembre à 18h30 (lieu à préciser)

Le Conseil d'administration suivant, à la date du 8 décembre, ne convient pas aux administrateurs, une autre date sera proposée et le lieu sera précisé (à la Mairie annexe des Vernes, lieu à confirmer)

Monsieur le Président souhaite un bel été aux membres du Conseil d'administration et lève la séance à 19h45.